

Séance du 13 octobre 2025

20251013_1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le treize octobre deux mil vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SUSMIOU s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée et transmise par voie électronique le neuf octobre deux-mil vingt-cinq, et sous la présidence de ce dernier.

Présents : Bruno LANNES, Claude L'ÉVÈQUE, Michel ÇATÇOURY, Éric CAMBLATS, Philippe LOUSTALET, Frédéric MAILLES, Jean Claude FARJANEL

Pouvoir : Claude DRANCÉ à Bruno LANNES

Absents excusés : Claude DRANCÉ, Magali URRUTY, David LABAT

Secrétaire de séance : Éric ÉCAMBLATS

OBJET : TRAVAUX BT LOTISSEMENT LABOURDETTE PAR TE64

ELECTRIFICATION RURALE - Programme "Extension Lotissement communal (PCT) 2025 - APPROBATION du projet et du financement de la part communale - Affaire n° 25EX105

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au TERRITOIRE D'ENERGIE 64, de procéder à l'étude des travaux de : **aménagement lotissement communal LABOURDETTE**

Monsieur le Président du TERRITOIRE D'ENERGIE 64 a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'Entreprise Groupement SPIE/REY BETBEDER.

Monsieur le Maire précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale "Extension Lotissement communal (PCT) 2025", propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité

DECIDE de procéder aux travaux ci-dessus désignés et charge le TERRITOIRE D'ENERGIE 64 de l'exécution des travaux.

APPROUVE le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

- montant des travaux T.T.C	48 366,31 €
- assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	4 836,64 €
- Actes notariés	345,00 €
- frais de gestion du TE64	2 418,32 €
TOTAL	55 966,27 €



Séance du 13 octobre 2025

20251013_1

<u>APPROUVE</u>	le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :	
- participation Concessionnaire		17 872,32 €
- T.V.A. préfinancée par TE64		8 867,15 €
- participation de la commune aux travaux		26 808,48 €
	à financer sur fonds libres	
- participation de la commune aux frais de gestion		2 418,32 €
	à financer sur fonds libres	
TOTAL		55 966,27 €

La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.

De plus, si la Commune finance sa participation aux travaux sur ses "Fonds libres", le TE64 pourra lui demander un ou plusieurs acomptes, en fonction des travaux exécutés.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Bruno LANNES



Séance du 13 octobre 2025

20251013_2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le treize octobre deux mil vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SUSMIOU s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée et transmise par voie électronique le neuf octobre deux-mil vingt-cinq, et sous la présidence de ce dernier.

Présents : Bruno LANNES, Claude L'ÉVÈQUE, Michel ÇATÇOURY, Éric CAMBLATS, Philippe LOUSTALET, Frédéric MAILLES, Jean Claude FARJANEL

Pouvoir : Claude DRANCÉ à Bruno LANNES

Absents excusés : Claude DRANCÉ, Magali URRUTY, David LABAT

Secrétaire de séance : Éric ÉCAMBLATS

OBJET : TRAVAUX EP LOTISSEMENT LABOURDETTE PAR TE64

PROGRAMME "SANS SUBVENTION - ECLAIRAGE PUBLIC 2025 - APPROBATION DU PROJET ET DU FINANCEMENT DE LA PART COMMUNALE - AFFAIRE N° 25EP018

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au TERRITOIRE D'ENERGIE 64, de procéder à l'étude des travaux de : **aménagement EP lotissement communal LABOURDETTE**

Monsieur le Président du TERRITOIRE D'ENERGIE 64 a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'Entreprise Groupement SPIE/REY BETBEDER.

Monsieur le Maire précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale \"Sans subvention - Eclairage public 2025\", propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité

DECIDE de procéder aux travaux ci-dessus désignés et charge le TERRITOIRE D'ENERGIE 64 de l'exécution des travaux.

APPROUVE le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

- montant des travaux T.T.C	6 737,66 €
- assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	673,76 €
- frais de gestion du TE64	336,88 €
TOTAL	7 748,30 €



Séance du 13 octobre 2025

20251013_2

<u>APPROUVE</u>	le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :	
- F.C.T.V.A. (à récupérer par TE64)		1 215,77 €
- participation de la commune aux travaux à financer sur fonds libres		6 195,65 €
- participation de la commune aux frais de gestion à financer sur fonds libres		336,88 €
TOTAL		7 748,30 €

La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.

De plus, si la Commune finance sa participation aux travaux sur ses "Fonds libres", le TE64 pourra lui demander un ou plusieurs acomptes, en fonction des travaux exécutés.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Bruno LANNES



Séance du 13 octobre 2025

20251013_3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le treize octobre deux mil vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SUSMIOU s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée et transmise par voie électronique le neuf octobre deux-mil vingt-cinq, et sous la présidence de ce dernier.

Présents : Bruno LANNES, Claude L'ÉVÈQUE, Michel ÇATÇOURY, Éric CAMBLATS, Philippe LOUSTALET, Frédéric MAILLES, Jean Claude FARJANEL

Pouvoir : Claude DRANCÉ à Bruno LANNES

Absents excusés : Claude DRANCÉ, Magali URRUTY, David LABAT

Secrétaire de séance : Éric ÉCAMBLATS

OBJET : TRAVAUX FIBRE LOTISSEMENT LABOURDETTE PAR TE64

ELECTRIFICATION RURALE - Programme "Génie Civil Communications Electroniques Option B 2025 - APPROBATION du projet et du financement de la part communale - Affaire n° 25TE025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au TERRITOIRE D'ENERGIE 64, de procéder à l'étude des travaux de : **Génie civil télécom lié à l'extension 25EX105**

Monsieur le Président du TERRITOIRE D'ENERGIE 64 a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'Entreprise Groupement SPIE/REY BETBEDER.

Monsieur le Maire précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale \"Génie Civil Communications Electroniques Option B 2025\", propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité

DECIDE de procéder aux travaux ci-dessus désignés et charge le TERRITOIRE D'ENERGIE 64 de l'exécution des travaux.

APPROUVE le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

- montant des travaux T.T.C	22 388,62 €
- assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	2 238,86 €
- frais de gestion du TE64	1 119,43 €
TOTAL	25 746,91 €

Séance du 13 octobre 2025

20251013_3

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

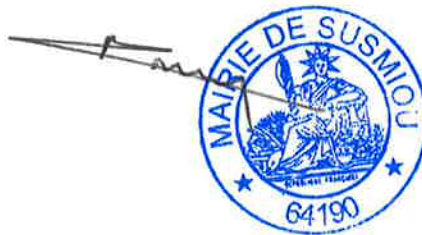
- participation de la commune aux travaux	24 627,48 €
à financer sur fonds libres	
- participation de la commune aux frais de gestion	1 119,43 €
à financer sur fonds libres	
TOTAL	25 746,91 €

La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.

De plus, si la Commune finance sa participation aux travaux sur ses "Fonds libres", le TE64 pourra lui demander un ou plusieurs acomptes, en fonction des travaux exécutés.

ACCEPTE l'éventuelle servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Bruno LANNES



Séance du 13 octobre 2025

20251013_4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le treize octobre deux mil vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SUSMIOU s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée et transmise par voie électronique le neuf octobre deux-mil vingt-cinq, et sous la présidence de ce dernier.

Présents : Bruno LANNES, Claude L'ÉVÈQUE, Michel ÇATÇOURY, Éric CAMBLATS, Philippe LOUSTALET, Frédéric MAILLES, Jean Claude FARJANEL

Pouvoir : Claude DRANCÉ à Bruno LANNES

Absents excusés : Claude DRANCÉ, Magali URRUTY, David LABAT

Secrétaire de séance : Éric ÉCAMBLATS

OBJET : DM N°3 – BP COMMUNE : LOTISSEMENT LABOURDETTE

Le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de l'aménagement du lotissement communal Labourdette, il convient de préparer le rachat par la commune des terrains auprès de l'EPFL, prévu au 01/02/2025, avant le vote du BP 2026. Il convient donc de modifier le BP 2025.

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE que les crédits du BP 2025 seront modifiés comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2111 (21) : Terrains nus	245 293,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	82 523,00
27638 (27) : Autres établissements publics	45 920,00	024 (024) : Produits des cessions d'immobilisation	171 853,00
		27638 (27) : Autres établissements publics	36 837,00
	291 213,00		291 213,00

Séance du 13 octobre 2025

20251013_4

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investissement	82 523,00		
622 (011) : Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	16 287,00		
65888 (65) : Autres	-98 810,00		
	0,00		

Total Dépenses	291 213,00	Total Recettes	291 213,00
----------------	------------	----------------	------------

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Bruno LANNES



Séance du 13 octobre 2025

20251013_5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le treize octobre deux mil vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SUSMIOU s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée et transmise par voie électronique le neuf octobre deux-mil vingt-cinq, et sous la présidence de ce dernier.

Présents : Bruno LANNES, Claude L'ÉVÈQUE, Michel ÇATÇOURY, Éric CAMBLATS, Philippe LOUSTALET, Frédéric MAILLES, Jean Claude FARJANEL

Pouvoir : Claude DRANCÉ à Bruno LANNES

Absents excusés : Claude DRANCÉ, Magali URRUTY, David LABAT

Secrétaire de séance : Éric ÉCAMBLATS

OBJET : DM N°1 – BUDGET LOTISSEMENT LABOURDETTE

Le Maire expose au conseil municipal qu'afin que les dépenses et recettes à venir, notamment l'emprunt nécessaire, concernant l'aménagement du lotissement communal Labourdettes puissent être réalisés fin 2025 et début 2026, avant le vote du BP 2026, il convient de modifier le BP 2025. Le Maire propose de solliciter un emprunt de 370 000 € sur 15 ou 20 ans (clause de remboursements anticipés à négocier).

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE que les crédits du BP 2025 seront modifiés comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
3354 (040) : Etudes et prestations de services	-57 195,00	1641 (16) : Emprunts en euros	370 000,00
3355 (040) : Travaux	473 115,00	16878 (16) : Autres organismes et particuliers	45 920,00
	415 920,00		415 920,00

Séance du 13 octobre 2025

20251013_5

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6015 (011) : Terrains à aménager	143 211,00	7133 (042) : Variation des en-cours de production de biens	-57 195,00
605 (011) : Achats de matériel, équipements et travaux	271 261,00	71355 (042) : Variation des stocks de terrains aménagés	473 115,00
608 (011) : Frais accessoires terrains en cours d'aménagement	1 448,00		
	415 920,00		415 920,00
Total Dépenses		Total Recettes	831 840,00

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Bruno LANNES

